



Lutte contre le gaspillage alimentaire : la Région Grand Est, l'Etat et l'ADEME s'engagent dans une opération d'envergure dans 50 lycées

A l'occasion de la Foire de Châlons-en-Champagne (51), la **Région Grand Est**, l'**ADEME** (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et l'Etat s'engagent pour **lutter contre le gaspillage alimentaire dans 50 lycées du Grand Est**.

Une lettre d'engagements formalisant les objectifs, les actions et les moyens de l'opération a été signée par **Pascale Gaillot**, Conseillère régionale, Présidente de la Commission Agriculture et Forêt, **Bruno Lechevin**, Président de l'ADEME et **Catherine Rogy**, directrice régionale adjointe de la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) Grand Est.

➤ Un appel à projets régional pour lutter contre les gaspillages alimentaires

En vue d'atteindre l'objectif de réduction de 50 % du gaspillage sur l'ensemble de la chaîne alimentaire en 2025, fixé par les pouvoirs publics, l'**ADEME** (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et l'**Etat** ont lancé fin 2016 l'appel à projets national « **lutte contre les pertes et gaspillages alimentaires** ».

Cet appel à projets permet de relancer à l'échelle du Grand Est une politique de soutien et d'accompagnement pour lutter contre le gaspillage alimentaire – une des quatre priorités du programme national pour l'alimentation (PNA) - à tous les niveaux : la production, la transformation, la distribution et la consommation.

La **Région Grand Est** a présenté un dossier sur le volet « consommation », visant la **restauration collective** et son projet a été retenu en juin dernier par l'ADEME et l'Etat.

Il s'agit d'un **projet d'ampleur, coordonné par la Région et impliquant 50 lycées du Grand Est**.

Concrètement, sur les 50 établissements concernés, **28 lycées** bénéficieront d'aides pour un **diagnostic** afin de :

- mettre en place une campagne de pesées des déchets
- analyser le fonctionnement de la restauration
- restituer les résultats au personnel et aux élèves
- diffuser une enquête aux convives pour connaître leur perception du gaspillage alimentaire
- co-construire un plan d'actions.

Les 22 autres lycées ont déjà mené des premières actions telles que des campagnes de pesées des déchets ou encore une sensibilisation des personnels et convives. Pour aller plus loin, certains

souhaitent également investir dans des bars à salades, bars à légumes, des bornes de satisfaction ou encore des tables de tri permettant la récupération des biodéchets.

Le montant total de ce projet global s'élève à **370 000 €** (aide de l'ADEME pour les diagnostics et les investissements, aide de l'Etat pour les diagnostics, coordination par la Région Grand Est).

➤ **Une démarche écologique pour des « lycées en transition »**

Ce projet s'insère dans une démarche globale de développement durable intitulée « **lycées en transition** » élaborée par la Région Grand Est et mise en place pour cette rentrée 2017. L'objectif est de proposer à tous les lycées un accompagnement sur des projets autour de six thématiques : la restauration collective, la gestion des espaces verts, l'entretien de locaux, la mobilité, la gestion des déchets et la consommation d'énergie.

Ainsi, lorsqu'un établissement scolaire s'engagera dans la démarche « lycées en transition » sur le volet alimentation durable, des animations et des outils seront déployés dans le but de permettre la réduction des restes et l'introduction de produits bio et locaux dans leur cantine.

Cette démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire permet aux lycées de développer un cercle vertueux qui génère des économies tout en favorisant la consommation de produits de meilleure qualité.

Une étude menée par l'ADEME et l'Etat en 2015/2016 dans 10 établissements scolaires champardennais a montré que pour un établissement en particulier, le coût du gaspillage est passé de 0,56 à 0,35 euros par repas, soit une réduction de 37%.



Contacts Presse

Région Grand Est – Gaëlle TORTIL-TEXIER presse@grand-est.fr 06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

ADEME – Sabine STRAZZIERI sabine.strazzieri@ademe.fr 03 26 69 08 30

Préfecture de la région Grand Est – Constance Stoyanov – constance.stoyanov@grand-est.gouv.fr 03 88 21 64 49